



FESTI'ARTS

Association loi 1901

8, Avenue de Bourgoin
08 300 SAULT LES RETHEL
03 24 38 19 65 – 07 81 36 37 55

festi.arts@gmail.com
festiarts.wifeo.com
N° Siret: 52829999300014

REGLEMENT 2017/2018

Conditions générales

Les inscriptions peuvent avoir lieu tout au long de l'année, sous réserve de places disponibles.

Un **certificat médical de non contre-indication est obligatoire** pour la pratique des activités physiques et sportives de loisirs, sauf arts graphique.

Aucune inscription ne pourra être prise en l'absence de certificat médical. Toute personne n'étant pas à jour de son règlement se verra refuser l'accès aux activités en attendant la régularisation de son dossier.

Activités proposées

Eveil à la Danse :

- | | | | |
|-------------|--------------------------|----------------------|-----|
| • 3 / 5 ans | Mercredi / 13h30 à 14h30 | Salle rue des écoles | 70€ |
|-------------|--------------------------|----------------------|-----|

Modern Jazz :

- | | | | |
|---------------|--------------------------|----------------------|------|
| • 6 / 7 ans | Mercredi / 14h30 à 15h30 | Salle rue des écoles | 70€ |
| • 8 / 9 ans | Mercredi / 15h30 à 16h30 | Salle rue des écoles | 70€ |
| • 10 / 12 ans | Mercredi / 16h30 à 17h30 | Salle rue des écoles | 70€ |
| • 13 / 17 ans | Mercredi / 17h30 à 18h30 | Salle rue des écoles | 70€ |
| • Adulte | Lundi / 19h30 à 21h00 | Salle rue des écoles | 100€ |

New Style :

- | | | | |
|----------------------|--------------------------|----------------------|-----|
| • à partir de 13 ans | Mercredi / 18h30 à 19h30 | Salle rue des écoles | 70€ |
|----------------------|--------------------------|----------------------|-----|

Initiation à la danse en tutu :

- | | | | |
|-------------|------------------------|----------------------|-----|
| • 5 / 7 ans | Samedi / 10h00 à 11h00 | Salle rue des écoles | 70€ |
| • 8 / 9 ans | Samedi / 11h00 à 12h00 | Salle rue des écoles | 70€ |

Renforcement musculaire, cardio, stretching :

- | | | | |
|----------------------|-----------------------|----------------------|-----|
| • à partir de 13 ans | Mardi / 19h00 à 20h00 | Salle rue des écoles | 70€ |
|----------------------|-----------------------|----------------------|-----|

Arts du cirque :

- | | | | |
|-------------------|--------------------------|----------------------|-----|
| • Eveil 4 / 5 ans | Mercredi / 13h30 à 14h30 | Salle rue des écoles | 70€ |
| • 5 / 6 ans | Mercredi / 14h30 à 15h30 | Salle rue des écoles | 70€ |
| • 7 / 8 ans | Mercredi / 15h30 à 16h30 | Salle rue des écoles | 70€ |
| • 9 / 10 ans | Samedi / 10h30 à 11h30 | Cosec | 70€ |
| • 11 / 17 ans | Samedi / 9h30 à 10h30 | Cosec | 70€ |

Zumba :

- | | | | |
|----------------------|-----------------------|-------|------|
| • à partir de 13 ans | Mardi / 20h15 à 21h15 | Cosec | 100€ |
|----------------------|-----------------------|-------|------|

Arts graphiques:

- | | | | |
|----------------------|------------------------------------------------------|----------------------|--|
| • à partir de 11 ans | Samedi matin | Salle rue des écoles | |
| | adhésion 6€ + tarifs séance à voir avec l'animatrice | | |

Initiation au yoga/relaxation:

- | | | | | |
|----------|-----------------------------------------|----------------------|-------------------------|-----|
| • enfant | Samedi matin | Salle rue des écoles | 70€ | |
| | Âge et horaire à voir avec l'animatrice | | Lancement de l'activité | 50€ |

Tous ces horaires et ces lieux peuvent changer en cours d'année

Activités et tarifs sur 30 semaines environ

Les tarifs tiennent compte de l'arrêt des activités pendant les vacances scolaires et fêtes légales. Durant celles-ci, nous proposerons peut-être des stages dont les prix seront fixés le moment venu.

Jusqu'au 31/10/2017, le tarif forfaitaire annuel est dû. Après cette période les tarifs sont calculés au prorata des séances restant à effectuer.

Le temps des séances est de 55 minutes.

Discipline

Les élèves mineurs n'ayant pas l'autorisation de quitter seuls les cours après l'heure, doivent être récupérés à la salle par la personne responsable. Les élèves mineurs ayant l'autorisation de quitter seuls les cours après l'heure ; ni le professeur, ni Festi'Arts ne seront responsables de l'élève en dehors de la salle de cours.

Une tenue correspondant à la pratique de l'activité est demandée : chaussures et vêtements propres spécifiques à la discipline (sans boucle, bouton ou fermeture). Pour le confort de chacun, les cheveux devront être attachés et les chewing-gums seront jetés en début de cours. Les portables doivent être éteints durant la séance.

Les horaires de cours devront être respectés, il sera demandé à chacun d'arriver 5 minutes avant l'heure. Tout retard ou départ anticipé devra être signalé au professeur, libre à lui de refuser un élève aux retards trop répétitifs.

Tout comportement dangereux, irrespectueux ou indécent pourra faire l'objet d'une exclusion à la séance suivante.

Séance de découverte des activités

Sauf impossibilité matérielle, il est proposé une séance de découverte des activités pour les nouveaux usagers. À l'issue de celle-ci, l'utilisateur a une semaine pour confirmer son inscription. À défaut de cette confirmation, la place est libérée. Le paiement est dû au moment de l'inscription.

Le paiement

Les usagers peuvent régler par les modes de paiement suivants : chèque bancaire ou postal à l'ordre de FESTI'ARTS, en espèces, en chèque vacances ANCV ou en Coupon sport ANCV

Pour les activités courantes hebdomadaires, il est possible de réaliser un paiement échelonné en 3 versements

Pour les activités et prestations ponctuelles (stage par exemple.), le paiement est effectué en une seule fois.

Si une même personne choisit plusieurs activités, elle bénéficie de réductions : 10% sur le deuxième cours le moins cher.

Remboursement des droits d'inscription

Le remboursement n'est possible que dans le cas de circonstances exceptionnelles, dûment justifiées (motif médical, déménagement...) Les remboursements sont calculés au prorata des séances restantes à effectuer au jour de la demande accompagnée des justificatifs. Aucun remboursement partiel (arrêt momentané de l'activité par l'utilisateur) ne pourra être envisagé.

Nous pouvons être amenés à annuler une activité en cours d'année notamment si le nombre de participants est insuffisant. Dans ce cas, le remboursement des sommes perçues sera effectué pour libérer l'association de tout engagement selon les séances restantes.

Frais annexes

Une participation complémentaire pourra être demandée aux usagers pour couvrir les frais liés à des projets spécifiques (matériel spécial, costumes etc.....) Cette participation est alors calculée aux frais réels exposés par l'association Festi'Arts. Le matériel utile (consommables et matériel de base) est inclus dans la tarification.

Responsabilité

L'association Festi'Arts assure ses usagers pour la pratique de leurs activités. Une attestation d'assurance RC est cependant demandée à chaque usager.

Droit à l'image

Lors de votre inscription ou celle d'un enfant mineur, vous acceptez ou n'acceptez pas que votre image ou celle de l'enfant (prise lors des activités ou événements organisés par Festi'Arts) soit utilisée sur les supports de communication de l'association Festi'Arts (brochure, affiche, document édité par Festi'Arts, DVD, site interne...). Ne pas oublier de remplir la partie réservée au droit à l'image sur la fiche d'inscription.

Spectacle de fin d'année

Un spectacle de fin d'année sera préparé. Il est demandé à chacun de respecter ses engagements s'il a décidé en début de saison de participer à ce projet en cochant la case correspondante sur la fiche d'inscription. (Il est alors impératif de participer de façon assidue aux cours et surtout de prévenir le plus tôt possible en cas d'impossibilité).

Suite à de nombreux désistements tardifs, une caution de 15€ vous sera demandée pour les costumes.

Un CD photos (5€) et un DVD des spectacles (10€) vous seront proposés sous réserve d'une réalisation correcte.